



## Compte rendu Conseil Municipal du 26/10/2020

[www.chevrieres42.fr](http://www.chevrieres42.fr)

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 26 octobre 2020 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Etaient présents : Norbert DUPEYRON, Gaëlle THONNERIEUX, Bruno BASSON, Pierre FOURNEL, Louis ROUSSET, Hervé GAGNARD, Sylvie BARCET, Christiane DUBOEUF, Sophie FAYOLLE, Catherine BRUEL, Stéphane MOULARD.

Absents excusés : Louisa SAHUC (pouvoir donné à Gaëlle THONNERIEUX), Jacques CHARRAT (pouvoir donné à Norbert DUPEYRON), Marie Joëlle PERRET (pouvoir donné à Bruno BASSON), Christophe FONTANAY

Absent :

Exceptionnellement, et en raison des mesures imposées par crise du COVID 19, la séance a lieu à la salle polyvalente.

### **1) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019 (RPQS)**

Dans un objectif de transparence vis-à-vis des usagers, l'observatoire national de l'eau et de l'assainissement oblige une fois par an à une présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service. Lors de son dernier conseil syndical, le 04 septembre 2020, le SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Giers) a présenté ce rapport pour l'année 2019. Ce rapport doit être présenté à chaque conseil municipal des communes adhérentes au syndicat pour qu'il soit validé, et ce avant la fin de l'année 2020.

Le conseil, à l'unanimité, approuve le RPQS 2019 du SIEMLY.

Ce rapport est disponible sur le site de la mairie.

### **2) Redevance occupation domaine public**

L'opérateur de téléphonie, ORANGE, occupe le domaine public de la commune avec des installations : artères aériennes et souterraines, emprises au sol. Chaque année le conseil doit délibérer pour fixer le montant annuel de la redevance due par ORANGE à la commune. Ces tarifs sont établis sur des bases de 2006 qui sont réactualisés chaque année. Pour 2020, le coefficient de réactualisation est de de 1.38853.

Pour la commune, il s'agit de :	Tarif 2006	Tarif 2020	Total
- Artères aériennes 19.332 kms :	Prix 40 € / km	55.541 € / km	1 073.72 €
- Artères souterraines 3.155 kms	Prix 30 € / km	41.655 € / km	131.42 €
- Emprise au sol 1.55 m <sup>2</sup>	Prix 20 € / m <sup>2</sup>	27.77 € / km	43.04 €
		Montant	1248.18 €

Le conseil municipal valide le montant de la redevance annuelle due par l'opérateur ORANGE pour l'occupation du domaine public. Pour 2020, cette redevance s'élève à 1 248.18 €.

### **3) Solidarité avec les communes des Alpes Maritimes**

Suite au passage de la tempête Alex, les communes des vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Royat ont payé un lourd tribut. L'Association des Maires de France a lancé un appel à la solidarité.

Le conseil, à l'unanimité, décide d'apporter son aide à ces communes et vote une subvention en leur faveur de 400 €.

### **4) Téléthon 2020**

Le comité des fêtes propose dans le cadre du téléthon 2020, la vente de masques chirurgicaux au prix de 16 € la boîte de 50. Ces masques sont fabriqués dans le Roannais et 10 € par boîte sont reversés à l'association du Téléthon. Il est proposé aux élus de s'inscrire dans cette démarche et une commande 10 boîtes est validée. Les élus valident le versement d'une subvention de 160 € correspondant à l'achat de 10 boîtes de masques.

### **5) Cimetière**

La commune a choisi de faire un travail de reprise de concessions et de tombes au cimetière. Plusieurs cas sont à considérer, il peut s'agir de :

- Concessions perpétuelles, pour lesquelles, nous constatons un manque d'entretien et d'abandon des tombes.
- Concessions échues. Les délais d'expiration de durée de concession sont dépassés et il n'y pas eu de renouvellement.
- Tombes sans concessions qui sont sur le terrain commun.

Pour le 1<sup>er</sup> cas, la procédure est lancée. Des panneaux d'information ont été installés aux deux portails du cimetière. Une communication sera faite via la presse. A voir encart en fin de compte-rendu.

Pour les deux autres procédures, la commission se réunira le jeudi 12 novembre à 18 heures pour fixer le cadre de la démarche : durée, conditions de reprises des concessions... Une délibération de cadrage sera à prendre lors du conseil de novembre.

### **6) Voirie**

La commission s'est réunie le lundi 12 octobre.

Les travaux de voirie communales sont finis. Leur montant s'élève à 56 974 € HT.

Une partie des chemins de la Bruyère, du Coin, de la Roue et du Terrier ont été refaits.

Pour la partie intercommunale, les travaux sont également terminés. Les travaux concernaient deux parties de la Route de la Roue.

La commission a dressé une liste de chemins pour le programme 2021. Un chiffrage sera demandé auprès de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour faire la demande de subvention auprès du conseil départemental de la Loire.

Les membres de la commission proposent de faire réactualiser les devis d'irrigation pour le stade des Noyers et de déposer des demandes de subvention auprès de la Région et du CD 42 dans le cadre de l'enveloppe de solidarité.

## 7) Urbanisme

La loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) indique que suite aux élections de cette année, la Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais devient automatiquement compétente en matière d'urbanisme au 01/01/2021. Ce transfert peut être empêché si au moins une minorité de communes s'y oppose. Ce blocage doit être exprimé par délibérations dans la période du 01/10 au 31/12/2020. Lors de la Conférence des Maires, le mardi 29 septembre, il est apparu à l'unanimité des maires présents, la volonté de ne pas accepter ce transfert de compétence. Cette position doit s'exprimer valablement par délibération des communes. Le conseil, à l'unanimité, s'oppose au transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL).

Une réunion de la commission urbanisme est prévue avec la responsable du service urbanisme pour la CCMDL. L'objet de cette réunion, sera de faire le point sur les documents du PLU (notamment le règlement). Après quelques mois de la mise en application de notre nouveau document d'urbanisme, il apparaît nécessaire de faire le point avec le service instructeur sur certaines parties du règlement.

## 8) Infos – questions diverses

### **CORONAVIRUS**

Le virus circule toujours, soyons vigilants...

Pour rappel, le port du masque **est obligatoire** dans tous les endroits clos recevant du public et également sur la voie publique dans un rayon de 50 m aux abords et sur les parkings des écoles et des crèches pour toute personne de plus de 11 ans.

**Pour vous protéger et surtout protéger les autres, vous devez respecter cette obligation** ainsi que les gestes barrières.

De plus, ne jetons pas les masques dans la rue, protégeons notre environnement....

Rappel également du couvre-feu entre 21h et 6 h pendant lequel il faut présenter une attestation dérogatoire ou attestation employeur pour pouvoir circuler.

Réunion de la commission urbanisme : le vendredi 30 octobre 2020 à 15h30.

Réunion de la commission bâtiments/cimetière : le jeudi 12 novembre 2020 à 18h00.

Réunion de la commission fleurissement : le mercredi 2 décembre 2020 à 18h00.

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 23 novembre 2020 à 20 heures.

## **Commémoration du 11 novembre 1918**

Elle se tiendra le mercredi 11 novembre à 11 heures aux monuments aux morts

En raison du contexte de crise sanitaire que nous vivons, elle ne sera pas ouverte au public. Pour tous ceux qui souhaitent y participer, vous pouvez comme pour le 08 mai 2020, vous mettre à vos fenêtres.

### **INFORMATION MUNICIPALE**

*Le Maire de la commune de CHEVRIÈRES*

*Informe qu'une procédure de reprise des concessions à l'état visuel d'abandon est engagée dans le cimetière communal de Chevrières.*

*La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure peut être consultable, tous les jours, sur les panneaux d'affichage en mairie et à l'entrée du cimetière ainsi que sur le site internet de la commune et/ou sur le site **www.cimetières-de-france.fr**.*

*Conformément à la réglementation, il sera procédé, dans le cimetière, à la constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée et à l'établissement du 1er procès-verbal de constat.*

*La visite sur les lieux aura lieu :*

***Le mardi 24 novembre 2020 à 09h30 au cimetière de CHEVRIÈRES***

*Les ayants droit, successeurs des concessionnaires souhaitant conserver, en lieu et place, la concession les concernant ou, si tel est le cas, les personnes chargées de l'entretien de la concession, sont invités à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible ou à assister à la visite sur les lieux aux date et heure fixées ci-dessus.*

### Infos transport solidaire

Un service de transport solidaire et à la demande existe sur le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Certains critères d'éligibilités sont demandés pour y avoir droit. Pour tout renseignement contacter le secrétariat de Mairie.

### ADMR

Cette année est une année électorale pour l'association.

L'ADMR, c'est une équipe de bénévoles pour accompagner les aides à domicile qui ont toute leur place sur notre territoire pour le maintien à domicile des personnes âgées en particulier, mais aussi pour les familles. Pour 2019, c'est 17 500 heures (y compris le secrétariat) qui ont été effectuées soit, 12 emplois à temps partiel.

L'ADMR a besoin de recruter 1 personne ou 2 par village, afin d'étoffer l'équipe et rechercher des bonnes volontés dans chacun de nos villages.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en Mairie ou directement à l'ADMR au 04.77.54.97.57.

### Déchèterie de Chazelles sur Lyon :

Pendant la durée des travaux de réhabilitation de la déchetterie de Fond Rivaud, une déchèterie provisoire est installée, Zone de Montfuron, 42140 Chazelles-sur-Lyon.

Les horaires d'ouverture de la déchèterie provisoire sont les mêmes qu'habituellement

Du 1er avril au 30 septembre :

Lundi : 14h00-18h30 Du mardi au samedi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30

Du 1er octobre au 31 mars :

Lundi : 14h00-17h00 Du mardi au samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00.

Déchets acceptés : Déchets verts, tout venant, gravats, ferrailles et cartons uniquement

Déchets refusés : déchets électriques, déchets dangereux, (type peintures, acides, huiles...plâtre, pneus, piles...

### **Infos Comité Culture et Loisirs**

La journée du téléthon Chevrotin du samedi 5 décembre est annulée et remplacée par une marche le samedi 30 janvier 2021, si les conditions liées au COVID nous le permettent.

Toutefois, le week-end du téléthon, les 4, 5 et 6 décembre, il vous sera possible de faire un don au profit du Téléthon (espèce ou chèque à l'ordre de l'AFM Téléthon) en le déposant dans une des boîtes à dons mise à dispositions dans nos commerces : la boulangerie , la boutique chevrotine , le bar et le salon de coiffure et également par le 3637.

Il est encore possible de passer commande de masques dernier délai dimanche 1er novembre :

**Tarif : 16 € le lot de 50 masques**

**Pour chaque boîte achetée, 10 € sont reversés au Téléthon**

**Paiement en espèce ou chèque à l'ordre du CCL CHEVRIERES.**

**La commande et le règlement sont à mettre dans une enveloppe et à déposer dans la boîte à lettre de la mairie.**

Pour la commande du 15 octobre, les boîtes sont à récupérer le samedi 7 novembre de 10h à 12h à la salle des associations.

Pour la commande du 1er novembre, ce sera le samedi 21 novembre de 10h à 12h à la salle des associations.

En ce qui concerne les décorations dans le village 4 dates à retenir pour chaque date le rendez-vous est prévu dans la cour de la salle polyvalente

Samedi 31 octobre et samedi 14 novembre à partir de 9h : remise en état et petit bricolage si vous avez des décors inutilisées, nous sommes preneurs.

Samedi 28 novembre à partir de 9h installation des décorations dans le village

Samedi 16 janvier enlèvement des décorations à partir de 9h

Tout cela est basé sur le bénévolat, le concours de chacun est important alors on compte sur vous. Bien sûr venez avec quelques petits outils.

Cinéma :

Avec le couvre-feu nous avons dû revoir notre programmation pour les séances du soir en fonction de la durée des films. Notre prochain film sera projeté le mardi 17 novembre à 19h00

**30 JOURS MAX**

Comédie / Français / Octobre 2020 / 1h27